

Autorisation de départ du service de garde

« La Tanière des Petits Loups »



**Aucun enfant, qui fréquente le service de garde
n'est autorisé à quitter seul
le service de garde sans l'autorisation écrite du parent.**

☐ J'autorise mon enfant _____ à quitter
seul le service de garde.

☐ Après mon téléphone

☐ Tous les jours (heure de départ): _____

Cette autorisation couvre la période du : _____ au _____

*** IMPORTANT : lorsque vous signez ce formulaire, cela confirme que votre
enfant est sous votre responsabilité dès qu'il quitte l'enceinte de l'école.

Signature du parent : _____

Date : _____



Merci de votre collaboration!
L'équipe du service de garde ☺